

Collège sans portable : « On ne pouvait pas vivre sans, maintenant on se parle »



Dans la cours de récréation du collège Duplessis-Deville à Faucogney-et-la-Mer en Haute-Saône, le 16 janvier.
LIN DELPIERRE pour LE MONDE

Depuis 2017, un principal de Haute-Saône a banni (1) les smartphones des murs de son établissement.

Des adolescents privés de portable qui ne se sentent pas punis, mais « libérés ». Qui se reconnaissent, en souriant, « capables de vivre sans ». Et aucune sonnerie de réveil pour interrompre ce doux rêve parental. On ne dort pas, ces collégiens existent, il faut simplement aller jusqu'à Faucogney-et-la-Mer pour les rencontrer, au fond d'une vallée de Haute-Saône, sur le plateau dit des Mille Etangs.

« Regardez ! Ils ont relevé la tête. Et ils nous ont redemandé des ballons ! » Rudy Cara, principal du collège Duplessis-Deville, est un pionnier : dès novembre 2017, il a bouté (2) les smartphones hors de son établissement. Un peu plus d'un an avant que la loi (3 août 2018) n'impose l'interdiction dans tous les collèges et écoles de France.

Pourquoi avoir devancé l'appel ? Face aux élèves qui investissent bruyamment la cour – c'est la récré de 14 h 50 –, le principal convoque ses souvenirs. Il y a un an, ces mêmes collégiens squattaient (3), par grappes (4), les bancs et les tables de ping-pong, regard fixé sur le portable. Ils s'envoyaient des SMS pour se demander « T ou ? » (5), tandis que la réponse s'écrivait en silence sur le banc d'en face. Le centre de la cour, lui, demeurait désert. « Regardez ! Ils ont relevé la tête, observe le principal. Ils se regardent à nouveau. Et ils nous ont redemandé des ballons ! »

Par Pascale Krémer. *Le Monde*. Publié le 18/01/2019.

Texte adapté : https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2019/01/18/college-sans-portable-on-ne-pouvait-pas-vivre-sans-maintenant-on-se-parle_5411142_4497916.html

Lexique

- (1) Bannir: rejeter, écarter.
- (2) Boutter: jeter dehors.
- (3) Squatter: envahir, occuper.
- (4) Par grappes: para groupes.
- (5) « T ou ? » : « T'es où ? », « Tu es où ? ».

Exposez le sujet soulevé par le document ci-dessus. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.

Quelques questions qui pourront vous aider :

- Que pensez-vous de la mesure prise par le principal du collège Duplessis-Deville ?
- Quels effets positifs ont-t-ils été observés après la mise en œuvre de la mesure ?
- D'après vous, quels sont les avantages de bannir les smartphones d'un établissement scolaire ?
- Quelle est la situation dans votre établissement scolaire ? Quelles mesures prendriez-vous ?
- Pourriez-vous vivre sans portable dans votre établissement scolaire ?